

PORSCHE

**SPRINT CHALLENGE
FRANCE**

PORSCHE SPRINT CHALLENGE FRANCE

REGLEMENT 2024 RECTIFICATIF N°2.

Seules les parties modifiées des articles du règlement 2024 validé par la FFSA sont mentionnés dans le présent additif.

2.4.3 MOTEUR

Le circuit de refroidissement doit être rempli d'un mélange composé de 50 % de Glysantin G40 et de 50 % d'eau selon les préconisations de Porsche.

